



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 018 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2015**.

CENTRE DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS	MENTION
1 ^{ère}	NGANGOUE IDYLLE MICHELLE	TRES BIEN
2 ^e	OBAMI AIME MEFI EXAUXE	TRES BIEN
3 ^e	MOUYABI BAZONZELA JEAURELLE	ASSEZ BIEN
4 ^e	NDINGA CHEILA BELLE	ASSEZ BIEN
5 ^e	BONAZEBI NKOUKA KETSIA DIEUSAIT	ASSEZ BIEN
6 ^e	MFOULO SAGESSE ELISEE	ASSEZ BIEN

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 07 septembre 2015.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2015**



LE DIRECTEUR GENERAL

Seraphin MAMYLE-DANE



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 018 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet de Technicien (BT)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2015**.

CENTRE DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS	MENTION
1 ^{er}	OPANDET GNEMBI CHARLENE ESPOIR	TRES BIEN
2 ^e	LONGOKOUABEKA CHANCELVIE	ASSEZ BIEN
3 ^e	MAYOUMA MBALOULA GLORIA MARIE ANTOINE	ASSEZ BIEN
4 ^e	LOUZINGA DERN ABLI	ASSEZ BIEN
5 ^e	APELE GAETAN FRANCK FELTON	ASSEZ BIEN
6 ^e	ELENGA ROID OLDIN	PASSABLE

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le **07 septembre 2015**.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2015**

LE DIRECTEUR GENERAL



Séraphin MAMYLE-DANE
Séraphin MAMYLE-DANE



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 018 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2015**.

CENTRE DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS	MENTION
1 ^{ère}	KEDZIA NIALEFOULOU HENRIA MARBELLE	BIEN
2 ^e	AYELE BELVARE GRACE	BIEN
3 ^e	MABAH KIK KITSARA GORIEL	BIEN
4 ^e	YEKONDET MANASSET LECLERC	BIEN
5 ^e	MIAMBOULA ARDALO	BIEN
6 ^e	MATSIMOUNA BENJAMIN PAVEL	ASSEZ BIEN

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 07 septembre 2015.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2015**

LE DIRECTEUR GENERAL



Séraphin MAMYLE-DANE